

6 décembre 2001

**Conférence de presse de M. Bernard Landry, premier ministre du Québec
Dévoilement de la Politique nationale de la ruralité**

[M. Gagné (Michel): Votre attention, s'il vous plaît! Puis-je avoir votre attention, s'il vous plaît?
Alors, je vous inviterais à vous lever debout pour l'arrivée des dignitaires.

Veuillez vous asseoir.

M. le premier ministre, M. le ministre d'état aux Régions, ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jacques Proulx, président de Solidarité rurale, M. Michel Belzil, président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Émilien Nadeau, président de l'Association des régions du Québec, M. Yvon Leclerc, président de l'Association des centres locaux de développement, Mmes et MM. les ministres et députés, distingués invités, membres de la presse, mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue à l'hôtel du Parlement pour cette cérémonie marquant le dévoilement de la politique nationale de la ruralité. La préparation de cette politique qui était sous la responsabilité du ministère des Régions est le fruit du travail de plusieurs partenaires et d'un groupe de députés de l'Assemblée nationale.

Sans plus tarder, j'invite le ministre responsable de son élaboration, M. Gilles Baril, à vous présenter les grandes lignes de cette politique depuis ce lutrin. M. le ministre.

M. Baril (Berthier): Merci. Alors, M. le premier ministre, collègues de l'Assemblée nationale, du Conseil des ministres, M. le président de la Fédération des municipalités, M. Michel Belzil, M. le président de Solidarité rurale, M. Jacques Proulx, mesdames et messieurs, aujourd'hui, le gouvernement du Québec et ses partenaires du monde rural s'engagent formellement pour l'avenir. Il y a longtemps que l'on travaille ensemble, mais c'est la première fois dans l'histoire du Québec que l'on se donne une politique nationale de la ruralité qui reconnaît l'importance du dynamisme rural pour l'avenir de tout le Québec. Pour moi qui suis un fils de Saint-Eugène-de-Guigues au Témiscamingue, vous comprendrez que c'est une grande fierté de participer à ce moment historique.

Il y a, dans les communautés rurales du Québec, des défis importants, et on se donne aujourd'hui les outils pour y faire face, et ce, dans le respect des différences.

Il y a des défis mais il y a aussi des réussites extraordinaires un peu partout sur le territoire du Québec. La politique que nous dévoilons aujourd'hui mise sur le capital humain des villages ruraux du Québec. De nombreuses communautés rurales ont fait la preuve qu'il y a de l'espoir que l'on peut faire les choses différemment, que l'on peut réussir en empruntant de nouvelles voies. Bref, que l'on peut vivre heureux en région, et qu'il y a bien des façons d'être branchés sur la modernité.

Cette politique comprend un engagement formel de l'État et de ses partenaires en faveur du monde rural, une adaptation des politiques gouvernementale aux milieux ruraux comme jamais, et la signature d'un pacte entre le gouvernement et chacune des MRC visées. Ce pacte fera toute la place à l'imagination, à l'innovation et au respect des aspirations de chaque communauté.

Avec la politique nationale de la ruralité, les communautés auront les outils pour agir. Tous n'agiront pas au même rythme, n'auront pas les mêmes objectifs ni les mêmes résultats, mais tous auront la

même chance de se prendre en main localement et pourront compter sur le gouvernement et ses partenaires pour les soutenir.

Alors, cette politique sera tout le contraire du mur-à-mur et elle misera justement sur les particularités locales et les différences.

Le Québec rural est bien vivant. À preuve, pendant que nous annonçons cette politique dans les milieux ruraux, il y a 77000 personnes qui travaillent sur des fermes, 400000 autres qui oeuvrent en amont, dans l'industrie bio-alimentaire, 300000 personnes qui transforment avec succès nos richesses naturelles, des milliers d'autres qui travaillent dans les domaines de la transformation, de la nouvelle économie et des services. Enfin, c'est par dizaines de milliers que nos concitoyens du monde rural s'activent au développement du potentiel touristique de leur milieu.

À elle seule, la valeur attribuable à la forêt, aux mines et à l'énergie atteint près de 23000000000 \$, soit 12 % de l'activité économique du Québec et 31 % de nos exportations. De manière plus générale, le monde rural, c'est 22 % de la population québécoise vivant sur 80 % de notre territoire, plus de 1000 villages.

Alors, depuis 1997, avec l'adoption de la politique de soutien au développement local et régional, le gouvernement du Québec a multiplié les aides techniques et financières pour les régions. Il y avait de grands défis: l'exode des jeunes; le manque de main-d'oeuvre spécialisée dans des régions qui affichaient pourtant un haut taux de chômage; des services sans cesse effrités par ces départs; le vieillissement de la population et l'absence de diversification économique. Il fallait donc offrir un cadre de travail souple, harmonieux, évitant à tout prix le mur-à-mur et les solutions temporaires. C'est d'ailleurs à ce moment que nous avons mis en place les CLD, les CLE et même le ministère des Régions.

Depuis 1997, nous sommes allés au plus urgent. Plus de 100 agents ruraux sont maintenant actifs dans les différents CLD, avec une vision moderne de la ruralité. Les CLD disposent d'une enveloppe dédiée de 11200000 \$ pour appuyer les initiatives de développement économique des milieux ruraux et 600000 sont consacrés annuellement à la mise en valeur des produits du terroir. Par ailleurs, cette année, notre gouvernement a alloué 800000000 \$ dans la mise en oeuvre d'une stratégie de développement économique des régions-ressources, dont 200000000 \$ concernent plus directement les milieux ruraux de ces régions. Nous devons maintenant faire un pas de plus. Il devenait incontournable non seulement de se munir de nouveaux outils, mais également de concilier l'ensemble de nos efforts à travers une vision globale du développement rural partagé par tous. Voilà le coeur de la Politique nationale de la ruralité, une politique basée sur quatre grands principes: une approche souple, une approche qui favorise les initiatives locales, une approche qui stimule et soutient l'innovation et une nouvelle façon de faire qui mise sur le partenariat avec le milieu.

Dans quelques minutes, nous allons procéder à la signature — le premier ministre, moi-même ainsi que nos principaux partenaires — de la Déclaration en faveur du monde rural. Il s'agit d'un moment fort confirmant notre engagement à travailler solidairement au renouveau, à la prospérité et à la pérennité des communautés rurales. Ce ne sera pas seulement un geste symbolique. Ce que nous annonçons aujourd'hui, c'est notamment l'établissement d'un pacte rural qui sera signé entre le gouvernement du Québec et chacune des MRC visées. 91 MRC seront touchées par le pacte, ce qui nous permettra d'atteindre toutes les communautés rurales au Québec.

Avec ce pacte, nous disons aux communautés rurales: Fixez vos objectifs, définissez vos priorités, le gouvernement et ses partenaires seront là pour vous épauler. C'est du jamais vu. Avec ce pacte et d'autres mesures dont vous parlera le premier ministre, on atteint un degré d'adaptation aux réalités locales comme jamais auparavant. Le pacte est un dispositif qui permet à l'État et à chacune des collectivités de joindre leurs efforts de manière globale, cohérente et à long terme en fonction des particularités propres à chaque territoire rural. Les députés des comtés ruraux seront également partie prenante de la démarche, puisqu'ils seront eux aussi signataires du pacte.

Nous avons voulu un cadre de travail souple. À cette fin, le pacte que nous signerons avec chaque MRC s'appuie sur trois orientations de la Politique nationale de la ruralité: stimuler et soutenir le développement durable ainsi que la prospérité des collectivités rurales, assurer la qualité de vie de ces communautés et renforcer leur pouvoir d'attraction, appuyer l'engagement des citoyens au développement de leur collectivité. En bref, par ces pactes, le gouvernement du Québec confie aux MRC le mandat de promouvoir le développement de leur territoire rural. J'annonce d'ailleurs aujourd'hui une enveloppe budgétaire de 90000000 \$ sur cinq ans pour soutenir les MRC dans leur action en faveur de leur innovation.

Ce montant s'ajoute aux 200000000 \$ dédiés exclusivement au monde rural dans la stratégie de développement économique des régions ressources. Vous le comprenez, c'est une véritable corvée à laquelle on convie le monde rural; la corvée, ce symbole québécois de l'entraide, de la fraternité qui permet à une communauté de travailler solidairement à la préparation de l'avenir.

Je vous ferai grâce des modalités de gestion du pacte, sinon pour vous dire que les MRC ont toute la latitude pour faire émerger des projets qui seront à leur image et qui correspondront à leurs besoins. Il n'y aura pas de censure à l'imagination, à l'audace des communautés.

Les domaines d'intervention couverts par les pactes ruraux pourront être très variés, de manière à les adapter aux spécificités des territoires ruraux visés. Certains champs d'intervention sont cependant particulièrement importants pour la pérennité des collectivités rurales, notamment le maintien et le retour des jeunes et des familles, l'amélioration de l'offre et de la disponibilité des services, la mise en réseau des promoteurs locaux qui contribuent à la démarche de revitalisation, le développement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises, la mise en valeur du capital humain et le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif.

Non seulement signons-nous une première déclaration en faveur du monde rural, non seulement mettons-nous en place les pactes ruraux, mais nous allons aussi offrir un accompagnement basé sur l'entraide, la collaboration et l'implication de tous. Ainsi, afin de coordonner et de stimuler le développement socioéconomique des communautés, nous allons créer un Secrétariat à l'innovation rurale au sein même du ministère des Régions. Cette équipe travaillera en étroite collaboration avec un nouveau comité dont j'assumerai la présidence. Ce Comité des partenaires de la ruralité sera composé des principaux organismes nationaux qui participent à la mise en oeuvre de cette politique: Solidarité rurale du Québec qui, soit dit en passant, voit la confirmation dans cette politique d'un financement garanti jusqu'en 2005; la Fédération québécoise des municipalités; l'Association des centres locaux de développement du Québec; l'Association des régions du Québec ainsi que quelques chercheurs reconnus pour leur expertise en matière de ruralité.

Je veux aussi dire à l'ensemble des citoyennes et des citoyens vivant en milieu rural que cette

première Politique nationale de la ruralité, c'est aussi la reconnaissance de la nation québécoise pour leur apport et un hommage à leur travail de bâtisseurs. De plus, dans le cadre de cette politique, deux dispositions qui touchent l'ensemble des ministères et organismes sont mises en place.

Première mesure: la clause modulatoire. Par cette mesure, le gouvernement compte inciter les ministères et organismes à moduler leurs programmes et services afin d'en assouplir les normes d'application en regard des particularités des milieux ruraux. Ainsi, les ministères seront invités à modifier leurs normes de leurs programmes et services pour tenir compte de la faible densité de la population, du volume réduit de la clientèle et aussi de l'éloignement. Deuxième mesure, l'instauration d'une clause territoriale. Nous allons instaurer une clause territoriale au sein de tout le gouvernement. Par cette clause l'État québécois s'assurera de prendre en compte les spécificités de chacune des régions du Québec ainsi que des caractéristiques des milieux ruraux afin d'évaluer les conséquences de son intervention sur le territoire lors de l'adoption de politiques, de lois et de règlements. Bref, aucune décision ayant une incidence sur les territoires ne sera désormais autorisée sans en avoir évalué l'impact sur le développement régional et sur la vitalité des milieux ruraux. Enfin, nous consacrerons 10000000 \$ pour le transport communautaire.

En terminant, je veux souligner le travail de ma collègue, la secrétaire d'État aux Régions-ressources, Mme Lucie Papineau, qui fait un travail remarquable, et je tiens à le spécifier aujourd'hui. Je veux remercier, dis-je, spécialement aussi les députés qui m'ont accompagné dans l'élaboration de cette politique. M. Guy Lelièvre, Hélène Robert, Léandre Dion, Jean-François Simard et Jacques Côté, merci pour vos conseils et votre soutien. Je souligne également l'apport de la députée Danielle Doyer, qui présidait ce comité, de même que l'appui constant de mon adjointe parlementaire, Mme Solange Charest.

Sincèrement, je le dis humblement car il s'agit du travail de plusieurs personnes et organisations, je suis fier aujourd'hui de donner au milieu rural une politique qui lui permettra d'affirmer son talent, son sens de l'innovation et sa ténacité. Le défi que nous devons relever interpelle d'ailleurs l'ensemble des Québécoises et des Québécois car avec un milieu rural fort le Québec du XXI^e siècle sera encore plus prospère et parmi les plus innovateurs au monde. Plus que jamais j'ai la conviction qu'il faut miser sur la qualité de vie des populations. N'oublions jamais que 1,6 million de Québécois et de Québécoises ont choisi de vivre en milieu rural et ils doivent pouvoir compter sur un cadre de vie dynamique économiquement, culturellement et socialement. Cette politique envoie un signal clair de la volonté du gouvernement et de ses partenaires de nous assurer à tous et à toutes un avenir meilleur. Merci.

M. Gagné (Michel): Merci, M. le ministre. Cette politique, comme on l'a dit plutôt, est le résultat d'une volonté de collaboration étroite du gouvernement et de plusieurs partenaires. Parmi ces partenaires, la Fédération québécoise des municipalités jouera un rôle très actif. Je cède donc la parole à M. Michel Belzil, président de la Fédération québécoise des municipalités. M. Belzil.

M. Belzil (Michel): Alors, M. le premier ministre, M. le ministre d'État aux Régions, M. le président de Solidarité rurale, M. le président de l'Association des régions du Québec, M. le président de l'Association des centres locaux de développement du Québec, Mmes et MM. les députés et ministres de l'Assemblée nationale, Mmes et MM. les préfets — il faut souligner qu'il y a, en cette salle, environ 75 préfets du territoire québécois, alors, c'est intéressant — distingués invités, mesdames et messieurs de la Tribune de la presse, tout d'abord, mes premiers mots s'adressent à M. le premier ministre qui s'était engagé, lors de notre congrès, en septembre passé, à faire en sorte

que la politique de la ruralité voit le jour avant les fêtes de cette année et je veux le remercier officiellement pour la détermination et le leadership qu'il a assumés pour faire en sorte qu'on voit le jour aujourd'hui de cette politique attendue. Merci, M. le premier ministre.

Je veux aussi souligner l'implication intensive de notre ministre des Régions, M. Baril. On ne fera pas la nomenclature de toutes les prouesses qu'il a dû accomplir avec son équipe, mais on sait qu'il a aussi démontré beaucoup, beaucoup de détermination, et — j'aime le souligner — merci de nous avoir rendu cette Politique et également merci d'avoir acquiescé à notre demande de participer activement à cette élaboration.

Et je pense qu'on a été d'un soutien constant, de tout temps. Alors, merci, M. Baril. Mission accomplie, diront certains, mais je crois qu'il faut plutôt parler d'un début que d'un résultat. La Politique et la Déclaration en faveur du monde rural témoignent de l'engagement solennel du gouvernement du Québec et de l'ensemble des forces vives du Québec de tout mettre en oeuvre pour l'essor du monde rural. L'engagement du gouvernement du Québec est majeur et une Politique de cette envergure nous indique la vision et l'attachement du gouvernement du Québec envers les ruraux. Cet engagement à travers la Déclaration en faveur du monde rural témoigne bien sûr de la volonté du gouvernement d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés avec la Politique d'aujourd'hui. Cet engagement, c'est d'abord l'engagement personnel de vous, M. le premier ministre — je l'ai souligné tantôt — bien sûr de notre ministre d'État aux Régions, M. Baril, mais également et particulièrement l'engagement de tous les ministères. Et, à ce niveau, je dirais que les attentes sont très grandes. Alors, ce qui a été mentionné tantôt, clauses régions, évaluation des impacts sur les régions en matière... pour des critères d'éloignement, je pense qu'on attend ça de tous les ministères. Et l'engagement, nous le prenons de cette manière et ça va aussi loin que j'ose le dire aujourd'hui.

La FQM a été, tout au long de l'élaboration de la Politique nationale de la ruralité, un partenaire de tous les instants. Ma signature implique l'engagement du monde municipal à tout mettre en oeuvre pour stimuler la mobilisation de nos concitoyens afin de multiplier les initiatives de développement économique et social sur tout le territoire occupé par les ruraux et surtout de faire en sorte que ces idées, ces initiatives, ces « success story » émergent bien sûr de la base, de nos concitoyens qui sont interpellés aujourd'hui. Cette Politique invite aussi l'engagement de plus de 1,6 million de personnes sur nos territoires, bien sûr nos citoyens. La responsabilité est énorme mais combien porteuse d'avenir. Je suis persuadé que les élus locaux et régionaux ainsi que leurs concitoyens sont en mesure de relever le défi de la ruralité.

M. le premier ministre, M. le ministre des Régions, vous avez bien saisi l'importance de nous associer plus étroitement et de mettre en place un partenariat solide avec vous afin de travailler à l'avenir du monde rural. Pour une des rares fois dans l'histoire du Québec, le gouvernement a signifié sa confiance aux capacités des milliers d'élus municipaux d'être de vrais leaders de leur communauté et d'assurer ainsi une synergie indispensable avec tous les partenaires du milieu.

M. le premier ministre, plus de 7000 élus municipaux sont prêts à vous démontrer que vous avez eu raison de leur faire confiance. Je vous assure personnellement que nous ferons de la Politique nationale de la ruralité un très grand succès. Merci beaucoup.

M. Gagné (Michel): Merci, M. Belzil. Depuis sa création, Solidarité rurale agit de son côté comme conscience de la société québécoise à l'égard du devenir des communautés rurales du Québec. Cet organisme a joué un rôle très actif lors des consultations entourant la préparation de la Politique

nationale de la ruralité. Je cède donc la parole à M. Jacques Proulx, président de cet organisme. M. Proulx.

M. Proulx (Jacques): Alors, M. le premier ministre, M. le ministre, mesdames, messieurs. Je ne nommerai pas vos titres, vous êtes ici présents, c'est déjà un engagement extraordinaire. Je pense que je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis ému aujourd'hui — ça paraît d'ailleurs — parce que c'est l'aboutissement d'un travail de beaucoup de gens au cours des dernières années. Un jour, Gilles Vigneault, le poète chansonnier, a dit que c'était grave d'écrire car on était immédiatement responsable de ce que l'autre lira. Je me dis que cela doit être aussi grave de parler car on est immédiatement responsable de ce que l'autre entendra.

Alors, entendez-moi bien, cette première Politique de la ruralité est un coffre d'outils avec lesquels les hommes et les femmes de bonne volonté que nous sommes pourront se bâtir des villages à la mesure de leurs ambitions. Or, le rêve est l'élément essentiel déclencheur du développement. Renouveler le regard, voilà comment voir les choses autrement. Les imaginer différentes, voilà le passage obligé pour toute personne intéressée par le développement de son village, de sa communauté. Ainsi, initier une politique qui laisse place à l'animation, à la mise en commun des rêves et des aspirations promet énormément.

Aujourd'hui, le monde rural est plus libre car il a les moyens; oh, pas tous, mais les moyens tout de même de prendre son destin en main. Il a notamment l'engagement de l'État à l'appuyer. Voilà pourquoi j'ai dit et répété aux députés, au ministre des Régions, au premier ministre que, s'il ne devait y avoir qu'une seule chose dans la politique, il devait y avoir une déclaration ferme du gouvernement à reconnaître la légitimité culturelle et politique de la vie rurale. Or, la Déclaration en faveur du monde rural confirme cet engagement. Au nom des membres de Solidarité rurale du Québec, j'accepte avec enthousiasme de mettre l'épaule à la roue. Mais ni le gouvernement ni ses partenaires ne pourront faire plus, car le village, le monde rural appartiennent à ceux et celles qui l'occupent, l'habitent, l'exploitent, le développent, l'entretiennent, et ils en sont responsables.

Depuis des années, je dis que l'enjeu le plus important, surtout pour les pays riches, est celui de la propriété collective des territoires afin qu'ils soient au service du bien commun. Cette politique reconnaît et encourage que le mode de vie rural, si intimement lié au territoire, est un bien commun inaliénable pour tout le Québec. Par sa Déclaration, mais également sa politique et les mesures qu'elles contiennent, le gouvernement accepte que chaque pays et arrière-pays du Québec soit un terroir qui déterminera son avenir. Nous venons de reconnaître à la Baie-des-Chaleurs, aux Bois-Francs, au Témiscouata, aux Etchemins, au Suroît, à la Haute-Mauricie, à Lotbinière, à la Matapédia leur droit à la différence et leur responsabilité face à leur avenir.

Quant à Solidarité rurale du Québec, sa responsabilité sera de travailler au suivi de la politique, d'être le chien de garde des idéaux et des espoirs qu'elle contient afin de s'assurer que toujours les ruraux, hommes et femmes de vieille cuvée ou de nouveaux arrivages, soient maîtres de leurs rêves et, je le répète pour les durs de la feuille, le développement ce n'est pas qu'une question d'argent. À preuve, à Saint-Camille, Saint-Fabien-de Panet, L'Islet, Lac-Mégantic, Deschambault, Saint-Narcisse, Saint-Cyprien, Saint-Eugène-de-Guigues ou Calixa-Lavallée avaient renoué avec la prospérité bien avant les mesures de cette politique. En fait, ils ont essaimé et l'État relaie leur réussite en offrant à l'ensemble des communautés du terroir un coffre d'outils.

Mes derniers mots seront pour ceux et celles qui, du gouvernement, des membres de Solidarité

rurale du Québec ou de ses employés ont été les artisans acharnés de cette politique. Car nous en avons beaucoup rêvé et certains, certaines y ont travaillé plus que d'autres. Ils ont toute ma reconnaissance et un peu beaucoup du cœur des ruraux.

Merci.

M. Gagné (Michel): Merci M. Proulx. J'invite maintenant le premier ministre, M. Bernard Landry, à vous adresser la parole.]

[M. Landry:] M. le ministre d'État, M. le président de la Fédération des municipalités, M. le président de Solidarité rurale, l'Association des CLD, mes chers collègues du Conseil des ministres, de l'Assemblée, de la Chambre des communes — j'en ai vu — mesdames, messieurs, chers amis et mesdames, messieurs les préfets en particulier, votre présence nombreuse ici fait que notre réunion de cet après-midi est sans doute une des plus territoriale que le Québec n'ait jamais connue dans son histoire.

[Des voix: Ha, ha, ha!]

[M. Landry:] Jacques Proulx, c'est l'émotion qui t'a fait oublier deux villages dans ton énumération, Saint-Jacques-de-Montcalm, où je suis né, et Verchères, où je vis.

[Des voix: Ha, ha, ha!]

[M. Landry:] Et ce périple n'est pas étranger à la complicité qui nous a unie dans l'amour des villages. Souvent, on transpose toujours plus ou moins dans sa vie publique certaines constantes de la vie privée. Ceux et celles qui sont nés dans des villages — et ça doit être encore une portion significative de la population du Québec, même s'il n'y a plus que 22 % qui vivent en ruralité, il y a beaucoup de ruraux urbanisés, bien entendu; c'est un des aspects du problème qui nous réunit aujourd'hui dans cette politique de la ruralité — ceux et celles qui sont nés dans un village en gardent toujours une nostalgie considérable, et pour des raisons profondes. Le village, c'est la convivialité. C'est le contact humain. C'est le contraire de l'anonymat. C'est souvent le contraire du bruit. C'est le contraire du vacarme. Toutes des choses que l'être humain apprécie profondément et qu'il cherche à reconstituer ou à garder. Ou à garder.

Or, par un étrange paradoxe, non seulement des pays développés, parce que les pays sous-développés ont connu le même problème, les villes attirent alors que, en toute logique, dans bien des cas, ça devrait être le contraire, en termes de qualité de vie. Jean Ferrat, dans une de ses chansons, résumait le paradoxe en un vers, en disant: « Comment peut-on imaginer, en voyant un vol d'hirondelles, que l'automne vient d'arriver? » Pourquoi est-ce qu'on converge vers les grands centres? Les vieux sociologues et anthropologues disaient: Les villes sont mangeuses d'hommes, c'est-à-dire que les gens s'en vont vivre en ville et la natalité a tendance à s'effondrer. Donc, les villes ont tendance à faire diminuer la population, avaient tendance. Parce que, à l'époque où on disait: Les villes sont mangeuses d'hommes, les régions compensaient très largement. Les très hauts taux de natalité et de fécondité des régions nous faisaient oublier, en région, ce qui se passait sur ce plan en ville.

On sait bien qu'aujourd'hui une certaine forme de vie contemporaine a fait que des valeurs analogues quant à la famille ou à l'ampleur des familles qui se sont développées dans les régions

comme en ville, alors là, les régions peuvent et sont jusqu'à un certain point perdant de ce mouvement en apparence incompressible. Je dis que c'est vrai pour le monde développé. J'ai étudié, comme vous le savez, le cas mexicain. Il y a 30 000 000 de personnes qui vivent dans une cuvette de la ville de Mexico, affligée par la pollution, inconfortable à cause de la surpopulation, et ces gens, souvent, ont quitté des endroits fabuleux, des rivages du Pacifique ou du Golfe, pour aller vivre en cet endroit. Donc, l'opération que nous lançons aujourd'hui, elle est pour contrer une force et une tendance très lourde. C'est la raison pour laquelle nous aurons besoin de beaucoup d'énergie, de beaucoup de solidarité. Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est le contraire d'une opération libérale — je ne le dis pas au sens partisan du terme, évidemment, je le dis au sens de la philosophie économique. C'est une opération qui s'oppose aux libres tendances du marché parce que c'est mieux comme ça, parce que c'est mieux pour les hommes et les femmes de ne pas laisser ces forces aveugles continuer à vider les régions ou à diminuer leur importance. C'est, en d'autres termes, de l'interventionnisme. Nous vivons dans une économie de marché. Cette économie de marché nous rend de grands services mais cette économie de marché, avec toutes ses vertus, n'a jamais été capable de répartir convenablement la richesse entre les personnes ni entre les régions. Alors, nous déclenchons une opération basée sur une dose considérable de courage. Sauf que cette technologie et cette modernité qui, dans un premier temps, a pu sembler nuire aux régions et être défavorable aux régions, elle peut devenir aujourd'hui un soutien puissant de la renaissance régionale. Vous le savez, vous en vivez vous-même les expériences. Dans des rangs merveilleux et éloignés, même du village, dans de beaux écrins de collines se trouve un ménage qui gagne sa vie à l'échelle planétaire en exploitant un commerce par Internet qui fait qu'ils ont des clients à Paris ou à Moscou ou ailleurs. Dans le même rang, d'autres jeunes couples font leur travail pour une multinationale installée à Montréal sans jamais aller à Montréal. Voilà le créneau technique et technologique qui va aider puissamment à faire vivre les régions et à les faire revivre. Si on veut aller à l'opposé, dans le plus traditionnel, une force puissante qui va aider les régions, c'est cet engouement des urbains et de tout le monde pour les produits du terroir, les produits raffinés, les produits sophistiqués. Je ne suis pas un fanatique de José Bové, je pense que Jacques est un de ses amis...

[Des voix: Ha, ha, ha!]

[M. Landry:] Je ne veux pas faire une charge contre les McDonald's mais je sais très bien qu'un fromage Pied-De-Vent des Îles-de-la-Madeleine, ça a quand même un attrait formidable qui devrait gagner sur bien d'autres choses, un jour ou l'autre. Donc, il y a des forces à l'oeuvre dans un sens, mais il y a de puissantes forces à l'oeuvre dans l'autre, il faut appuyer les forces dans le sens qui sont le plus favorables à la vie intégrale sur le territoire du Québec. Tout cela — Jacques l'avait en tête quand il nous a fait son exposé si émouvant — a commencé largement quand, dans quelques conversations que nous avons eues, lui et moi il y a un certain nombre d'années, nous nous sommes rendu compte que plusieurs villages avaient des taux de chômage zéro, quelle que soit la région, dans des régions assez éloignées, ou à Verchères ou à Calixa-Lavallée, des villages étaient prospères. Et nous avons lancé l'opération Villages prospères, c'était dans le budget de 1996-1997, c'est Jacques Proulx qui l'a lui-même assumé. Et je pense que le corpus intellectuel de la politique de la ruralité est né de ce premier travail, mais il fut continué vigoureusement par le ministre d'État aux Régions — qui est lui-même un homme de région et qui dispose, c'est bien connu, d'une réserve d'énergie considérable. Lui vient-elle de son passé régional? Je n'en sais rien, mais ça a dû commencer fort pour être encore comme ça aujourd'hui — et ses collaborateurs et les députés qui ont travaillé avec lui et les partenaires.

Ce que nous présentons aujourd'hui, c'est un pacte, c'est un pacte entre un gouvernement national

et sa population rurale, c'est un pacte entre un gouvernement national et Solidarité rurale du Québec, Fédération des municipalités du Québec, Association des CLD, CRD. Ce n'est donc pas une opération gouvernementale, Dieu merci, c'est une opération collective, et c'est comme ça que nous entendons la mener.

Elle ne sera pas facile, il y aura des vents contraires, parfois la conjoncture économique n'est pas toujours aussi bonne, c'est ce que nous redoutons pour quelques mois à venir, mais nous avons aussi de bonnes raisons de croire que quand cette politique sera en place, le vent soufflera de nouveau du bon côté. Et il fait toujours beau quelque part, et il finit toujours par faire beau. Alors, ce qu'il faut faire, c'est qu'il fasse beau le plus tôt possible sur les régions du Québec.

Et je ne crois pas que ce soit par hasard que le gouvernement que je dirige avec les convictions qui sont les siennes soit le premier à promulguer une telle politique et à provoquer un tel rassemblement et de tels espoirs. C'est parce que quand on considère que nous avons la responsabilité d'un territoire national, on ne veut pas qu'il ait de quelque manière que ce soit des caractéristiques purement provinciales — pour employer une expression qui peut être juridiquement vraie mais qui est réductrice par rapport à la réalité québécoise. Nous avons la responsabilité de faire que ce vaste territoire qui est un des plus vastes du monde parmi les pays même à vastes territoires se développe intégralement avec toutes ses potentialités et ses virtualités. Aussi bien les urbains que les ruraux ont le devoir que ce magnifique Québec, avec son million de lacs et ses grands cours d'eau, et ses affluents, et ses côtes maritimes se développe à la hauteur de son potentiel, même à la hauteur de sa beauté. Et nous en avons affronté, des défis, à partir de cette Assemblée nationale et de ce siège de l'exécutif depuis notre Révolution tranquille. Ça ne veut pas dire que rien ne s'était passé avant, parce que justement une solide ruralité a fait qu'on a pu affronter la Révolution tranquille et qu'on a pu être prêt pour le faire, mais vous savez que cette Révolution tranquille nous imposait le fardeau de partir des niveaux d'éducation les plus bas d'Occident pour faire une véritable révolution des esprits. Nous l'avons fait. Le Québec aujourd'hui a un, sinon le niveau d'éducation le plus élevé du monde et, on l'a vu ces jours derniers, non seulement en quantité mais en qualité. Nos écoliers, nos écolières sont dans les meilleurs au monde dans des sciences aussi décisives que les mathématiques, les sciences en général ou la lecture, ce qui est un élément fondamental de la culture, de la beauté et de la poésie. Si nous avons pu relever avec succès tous ces défis, qu'est-ce qui va nous empêcher de faire de cette Politique de la ruralité un succès resplendissant? Ça va prendre du temps, ça va prendre du courage, ça va prendre du sens critique et même il va falloir bougonner quelquefois, mais je compte sur certains de nos amis pour le faire avec des talents confirmés.

[Des voix: Ha, ha, ha!]

[M. Landry:] Mais tout ça, tout ça va nous porter à l'action, et l'action va nous porter au succès. Et j'espère que sous peu le Québec entier pourra dire que ce défi-là, nous l'avons affronté et nous pouvons être un modèle, puisque le problème est commun à plusieurs pays du monde. J'espère que nous pourrons dire aux pays qui sont angoissés par l'exode rural et par les problèmes de ruralité: Venez voir dans notre Québec comment nous les avons résolus d'une façon exemplaire.

[M. Gagné (Michel): Merci, M. le premier ministre. Le moment est maintenant venu de sceller de façon solennelle le pacte unissant le gouvernement du Québec et les partenaires du monde rural. Nous allons donc procéder à la cérémonie de signatures de la Déclaration en faveur du monde rural.

Par cette déclaration, et je cite, «le gouvernement du Québec et ses partenaires reconnaissent officiellement l'importance de la ruralité et s'engagent de façon solidaire à travailler au renouveau, à la prospérité et à la pérennité des communautés rurales», fin de la citation.

Cette déclaration sera signée par le premier ministre et le ministre d'État aux Régions, au nom du gouvernement, par M. Jacques Proulx, au nom de Solidarité rurale, M. Michel Belzil, au nom de la Fédération québécoise des municipalités, M. Émilien Nadeau, au nom de l'Association des régions du Québec et M. Yvon Leclerc, au nom de l'Association des centres locaux de développement.

(Signature de la Déclaration)

Alors, tous les documents étant maintenant dûment signés, une période de questions à l'intention des journalistes sera maintenant dirigée par l'attaché de presse du premier ministre, M. Hubert Bolduc.

M. Bolduc (Hubert): Je demanderais aux journalistes qui veulent poser des questions de se rendre au centre du salon rouge où un micro est là pour la période de questions.

M. Labbé (Francis): Alors, M. le premier ministre, si on comprend bien, en résumé là, ce que le gouvernement s'engage à faire, c'est à prendre en considération la ruralité à tous les niveaux lorsqu'il prendra une décision ou adoptera un projet de loi. C'est ça?]

[M. Landry:] Oui. Ça, c'est un des aspects de la politique, c'est ce qu'on appelle la clause territoriale. Nous avons déjà, comme vous le savez, une clause capitale nationale, une clause métropole, qui avait été conçue à l'époque où la métropole était en détresse, d'ailleurs. Alors là, on a une clause régions, une clause ruralité, une clause territoriale. En pratique, ça veut dire que tout document cheminant vers le Conseil des ministres sera examiné sous l'angle de la ruralité par les divers comités et, quand il arrivera au Conseil, on aura sur la table tous les éléments d'impacts ruraux possibles. S'ils sont négatifs, on essaiera de les gommer; s'ils sont positifs, on essaiera de les renforcer.

[M. Bolduc (Hubert): Marie-Paul Rouleau, Radio-Canada.

Mme Rouleau (Marie-Paul): C'est une question pour M. Landry.

M. Landry, M. Proulx a dit que l'argent n'était pas tout, mais moi, j'ai fait quelques calculs quand vous avez annoncé l'entente des Cris, et j'avais calculé que c'était environ 6000 \$ par personne par année pendant 50 ans pour le développement de la région. Alors là, j'ai fait le même genre de calcul, et je m'aperçois que c'est à peu près 50 \$ par personne pour cinq ans. Alors, comment expliquer... est-ce que c'est assez d'argent, finalement?]

[M. Landry:] Votre question est ingénieuse, mais n'est pas un modèle de science économique.

[Des voix: Ha, ha, ha!]

[Mme Rouleau (Marie-Paul): Alors, la réponse, c'est?]

[M. Landry:] Je m'excuse. D'abord, parce que: Nommez-moi 10 villages cris qu'on pourrait qualifier de villages prospères? En partant.

[Mme Rouleau (Marie-Paul): Peut-être au...]

[M. Landry:] Nommez-moi chez les Cris une activité aussi prodigieusement lucrative que l'agriculture de la vallée du Saint-Laurent, dans mon village de Verchères, par exemple? Et cetera. C'est que les régions du Québec et la ruralité, déjà, sécrètent un flot d'activités économiques considérable, et par la cohésion, un peu d'argent mais surtout du courage, de la détermination et du sens de l'autonomie, les régions vont pouvoir s'en tirer, ce qui n'était pas la même chose que la détresse des villages amérindiens du Nord. C'est pour ça que les deux situations ne sont pas comparables. Et on ne demande en retour rien aux régions, tandis que, de nos partenaires cris, on demande l'aménagement des rivières, des milliards d'investissements, donc des milliards de retombées économiques en retour, que les régions du Québec nous donnent déjà.

[Mme Rouleau (Marie-Paul): Maintenant, ce sera une question pour M. Proulx. M. Proulx, on parle, dans la Politique, de maintien ou de retour de jeunes familles. Juste pour nos auditeurs, j'aimerais que vous nous donniez un exemple concret de ce que ça peut être? Comment est-ce qu'on... ça serait quoi un truc pour faire ça?]

[M. Proulx (Jacques): Bien, écoutez, je pense que ce serait de mettre en place différentes possibilités. Ça pourrait être, par exemple, payer une partie des études d'un jeune médecin qui prendrait l'engagement de venir s'établir. Je dis n'importe quoi, mais en même temps, j'essaie de vous donner des exemples. Ça pourrait...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Proulx (Jacques): Bien, n'importe quoi, je veux dire n'importe quoi, n'importe quel exemple. Ça peut être ça, ça peut être...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Proulx (Jacques): ...ça peut être au niveau de l'enseignement, ça peut être au niveau de tous les besoins qui vont se préciser, les besoins qui vont se préciser à l'intérieur de communautés. Alors, moi, j'ai compris que la communauté pourrait fixer ses attentes et pourrait prendre des engagements, des ententes avec ces gens-là. Pour moi, c'est ça. Alors, ça peut se présenter de toutes sortes de façons: études, établissement, services. Vous pouvez imaginer à peu près n'importe quoi parce que je pense que ce qu'il faut reconnaître dans cette politique-là, et j'espère que ça va être ça, j'y crois, il y aura beaucoup d'espace pour l'imagination. Alors, imaginons-nous qu'on peut toucher à beaucoup de choses.

Mme Rouleau (Marie-Paul): Si je peux, peut-être, me permettre une dernière question. Dans la politique, on dit aussi qu'on va favoriser le rôle des femmes dans les milieux ruraux. Je remarque qu'il n'y a aucune femme devant moi à la table, d'un part, et d'autre part, j'aimerais aussi avoir un exemple concret de ce que ça peut vouloir dire.]

[M. Landry:] Il y a au moins une femme au micro.

[Des voix: Ha, ha, ha!

M. Baril (Berthier): Bien, les femmes... D'abord, les femmes ont joué un rôle important dans la mise en place de cette politique. La Secrétaire d'État aux régions-ressources, Mme Doyer, qui est présidente du comité. Mon adjoint parlementaire, Mme Charest. Donc, dans le fond, ce qu'on veut faire, c'est qu'on veut dynamiser les milieux ruraux. Alors, on met à leur disposition des outils, des instruments financiers importants, nouveaux, des instruments neufs pour que les gens puissent se mobiliser en fonction de leurs particularités. Et, dans ce sens-là, je suis convaincu que toutes les femmes du Québec vont jouer un rôle de premier plan dans ce nouveau défi qui s'adresse aux différentes communautés rurales du Québec.

M. Proulx (Jacques): La question n'était peut-être pas à moi, mais moi, je peux vous dire que j'ai les quelques milliers de fermières qui sont membres de Solidarité rurale. Alors, ce sont des femmes.

Une voix: ...

Mme Rouleau (Marie-Paul): Mais je n'ai pas compris, mais enfin...]

[M. Landry:] Il a dit qu'il y avait quelques milliers de fermières qui étaient membres de Solidarité rurale. Et s'il ne l'avait pas dit, nos députés ne pouvaient plus se retenir de ne pas le dire.

[Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Rouleau (Marie-Paul): Merci.

M. Bolduc (Hubert): Robert Plouffe.

M. Plouffe (Robert): M. le premier ministre, vous avez donné l'exemple du télétravail pour freiner l'exode dans les rangs, dans les régions. Mais, semble-t-il, la Loi du zonage agricole empêcherait justement ce genre d'activité là. Est-ce que vous pouvez, vous, nous donner des précisions?]

[M. Landry:] Moi, j'ai mon ami Jacques Dufresne, – qui est l'exemple même du télétravail. Il est en pleine zone rurale, il publie L'Agora à partir de là puis il communique avec la terre entière. Il est en train de travailler une encyclopédie électronique. Je n'ai jamais vu qu'il y avait d'impératif juridique. Jacques, toi, qui est un partisan de cette loi, à mort, est-ce que tu penses que ça va empêcher le télétravail?

[M. Proulx (Jacques): Il ne faudrait pas... il faudrait vous corriger, M. le premier ministre, je ne suis pas un partisan à mort, je suis convaincu que c'est nécessaire mais avec les adaptations qui s'imposent. Et à la question, je ne comprends pas, parce que je ne peux pas voir en quoi que le télétravail viendrait nuire au zonage agricole.

M. Plouffe (Robert): Bien. Probablement que ça fait d'autre chose que...]

[M. Landry:] ...et si c'était le cas. Mais si Jacques Proulx dit que ce n'est pas le cas, il y a des chances que ce ne soit pas le cas parce qu'il est plutôt critique, mais si c'était le cas, si c'était le cas on regardera ça de près.

[M. Bolduc (Hubert): Est-ce qu'il y a d'autres questions?

M. Ouellet (Martin): Martin Ouellet, NTR. M. Landry, je voudrais revenir sur l'argent. Il me semble que 90000000 \$ sur cinq ans, ce n'est pas des masses quand même, ce n'est pas 20000000 \$ par année. Alors, est-ce que ça valait tout ce spectacle?

M. Baril (Berthier): Bien. Écoutez. D'abord on va permettre aux gens des communautés rurales d'évaluer puis de juger ça, première des choses, par respect pour eux et pour elles qui se sont engagés dans un long processus de mobilisation depuis les trois dernières années. Je pense que ce sera à eux autres de porter le jugement parce que le vrai tribunal, c'est la population du Québec. Il y a eu beaucoup d'efforts, il y a eu beaucoup d'énergie, il y a eu beaucoup de mobilisations partout à travers le Québec, tout particulièrement à travers les partenaires.

Je veux rappeler une chose. Depuis les derniers mois, nous avons mis en place des mesures importantes pour accélérer le développement économique des régions. Le premier ministre l'a dit lui-même, il en a fait une priorité lors de son assermentation ici même, au salon rouge. Alors, quelques semaines plus tard, lors du dépôt du budget de notre collègue, Pauline Marois, nous avons annoncé 800000000 \$ en faveur des régions-ressources du Québec, particulièrement destinés à sept régions, 200000000 \$ de ce 800000000 \$ étaient destinés justement à consolider le tissu économique et social des communautés rurales.

Alors, là, on vient de poser un autre geste important en faveur de ces communautés-là, qui est le dépôt de cette politique nationale de la ruralité et, au coeur de cette politique, c'est ce fameux Fonds d'innovation qui va être animé par l'ensemble des MRC au Québec. Je voudrais vous rappeler qu'il y a quelques semaines, Mme Marois, lors du dépôt du budget, a annoncé quand même des mesures extrêmement importantes, qui étaient demandées d'ailleurs, qui étaient attendues par le monde rural au Québec, qu'on parle de Villages branchés, une aide financière de 75000000 \$, qu'on parle de l'embellissement des villages, qu'on parle de RénoVillage, qu'on parle d'un programme particulier, justement, pour les petites municipalités qui ont un problème avec l'eau potable, donc, etc., etc. Plus 20 % de l'ensemble des programmes et des infrastructures qui sont mis sur la table actuellement seront destinés aux communautés rurales au Québec.

Alors, je pense qu'en quelques mois ce sont des efforts importants qui ont été faits en faveur des régions du Québec et tout spécialement en faveur des communautés rurales.

M. Bolduc (Hubert): Karen Pouliot...]

[M. Landry:] Oui. Aussi on espère...

[Mme Pouliot (Karen): ...]

[M. Landry:] ...pardon, madame, que l'argent de la politique de la ruralité va permettre de dépenser plus en zones rurales à travers tous les autres programmes. Tout ce nouveau dynamisme rural va faire que le 800000000 \$ du budget, par exemple, va se dépenser plus équitablement dans la partie rurale des régions-ressources. On a 800000000 \$ pour les régions-ressources, mais partie des régions-ressources est urbaine, mais l'immense partie est rurale. -Alors, ça va être un levier qui va permettre de dépenser plus et mieux et de faire susciter les initiatives régionales aussi qui n'auront

rien à voir avec la dépense publique. Souvent, les villages prospères dont on a parlé, là, c'est leur initiative qui les a rendus prospères, ce n'est même pas la dépense publique; un programme gouvernemental ici et là, mais l'initiative d'abord, l'entrepreneurship et le courage.

[M. Bolduc (Hubert): Une dernière question, s'il vous plaît, Mme...

Mme Pouliot (Karen): Oui, bonjour. Karen Pouliot, de Radio-Bellechasse. J'aimerais savoir comment seront réparties les sommes dans chacune des MRC.

M. Baril (Berthier): Ce sera connu dans les prochaines semaines. On fera ça, naturellement, en partenariat avec les différentes... naturellement, avec la Fédération québécoise des municipalités, mais les budgets seront connus au plus tard après les Fêtes.

M. Bolduc (Hubert): Merci beaucoup. Bonne fin d'après-midi.

(Fin à 15 h 4)]